Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 022-212203582-20260506-D3_CM17042026-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE TRÉGONNEAU

Séance du 17 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept du mois d'avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREGONNEAU, dûment convoqué par le Maire s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame KERROGUES Joanne, Maire.

Etaient présents : KERROGUES Joanne, LE DU Pascal, QUEMENER-GUILLOU Aurélie, GUILLOU Didier, LE CERF Frédéric, LABARRE Magalie, BASSET William, ROPERS Manon, PENNEC Kévin, PIERRES Manuella, FAMEL Jonathan, TREBOUTA Christophe, EVEN Marina

Absentes excusées : HENRY Ludivine et ROLLAND Mathilde
Pouvoirs : HENRY Ludivine à Aurélie QUEMENER-GUILLOU
ROLLAND Mathilde à LABARRE Magalie
Secrétaire de séance : QUEMENER-GUILLOU Aurélie

Nombre de membres : **15**	Date de la convocation : **07/04/2026**
Nombres absents : **2**	Nombre de pouvoirs : 2
Nombre de votants : **15**	

3.Approbation du compte de gestion :

Madame le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2025 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Voici un tableau récapitulatif :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES : Prévisions budgétaires	429 093.36 €	582 456.77 €	1 011 550.13€
Titres de recettes émis	267 070.25 €	402 145.93 €	669 216.18 €
Recettes nettes	267 070.25 €	402 145.93 €	669 216.18 €
DEPENSES Autorisations budgétaires	429 093.36 €	582 456.77 €	1 011 550.13 €

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 022-212203582-20260506-D3_CM17042026-DE

Mandats émis Dépenses nettes	342 405.06 €	364 563.80 €	706 968.86 €
RESULTAT de l'exercice Excédent Déficit	-75 334.81 €	37 582.13 €	-37 752.68 €

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2025 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Madame le Maire demande d'approuver le compte de gestion du Trésorier Municipal pour l'exercice 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents :

D'APPROUVER le compte de gestion 2025 tel que défini ci-dessus.

Fait à TREGONNEAU, le .....20 AVR. 2026

Rendu exécutoire par transmission
En Préfecture de Saint Brieuc,
Le 20 AVR. 2026
Le Maire,

MAIRIE DE TREGONNEAU Côtes - d'Armor

Le Maire
Joanne KERROGUES

Le secrétaire de séance,

Pour extrait conforme au registre,
Le 20 AVR. 2026
Le Maire,

MAIRIE DE TREGONNEAU Côtes - d'Armor

Le Maire
Joanne KERROGUES

Le secrétaire de séance,